Qualité, Hygiène, Santé, Sécurité et environnement



Les responsabilités pénale et civile du dirigeant et de l'encadrement

Formation APRODEM : sensibilisation à la prévention des risques professionnels (selon éligibilité)

Télécharger la grille tarifaire

Durée :
1 jour (7 heures)

Date(s) :
Moirans : Programmation 2027 en cours,
Entreprise : Intra : nous consulter

Délais d'accès :
Être inscrit(e) au minimum 3 semaines avant le début de la formation

Tarifs :
Consulter la grille tarifaire.

Organisation :
Interentreprises, Intra-entreprise

Prérequis :
Aucun

Modalités d'accès :
Sur inscription

Validation :
Certificat de réalisation, Journées thématiques

Les +
de la formation
• Formation courte, complète et concrète
• Financement possible APRODEM

Méthodes et moyens pédagogiques :
• Échanges d'expériences à partir de cas concrets dans les entreprises des participants
• Exercices et étude de cas

Intervenants :
Tous nos intervenants sont issus du monde industriel et experts dans leur domaine.

OBJECTIFS

Cette formation permet de décrypter les notions de responsabilité civile et pénale en cas d'accident, d'estimer les coûts liés à la non-sécurité, et d'identifier les leviers d'une politique de prévention efficace.

À l'issue de ce programme, les stagiaires seront capables de :

• Évaluer le risque accidentel et ses incidences juridiques : les responsabilités civile et pénale
• Estimer le coût de la non-sécurité au niveau humain, économique
• Définir l'existence de la délégation
• Mettre en oeuvre la politique de prévention

PROGRAMME

La politique de prévention :
• L'évaluation des risques et le document unique
• Les obligations de formation
• Les vérifications réglementaires

Les grands principes d'exposition au risque entraîne la mise en oeuvre de la responsabilité civile et/ou pénaleLa responsabilité pénale

Personne physique :
• La gradation des fautes
• Les peines applicables

Personne morale :
• L'organisation de l'entreprise
• Les délégations de pouvoir
• La procédure pénale

La responsabilité civile :
• Les grands principes
• La responsabilité civile en matière de santé et de sécurité au travail : la faute inexcusable
• La procédure civile

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

• Évaluation des acquis par quiz en fin de formation
• Certificat de réalisation